## Ecoles de Tir

## d'après le manuel du tireur sportif FFTir.

Les Écoles de Tir sont nées, il y a plus de 20 ans, pour permettre aux enfants de pratiquer le tir sportif. Les connaissances sont transmises selon la méthode nationale d'initiation conçue par la Fédération Française de Tir et adaptée aux jeunes pratiquants dès 8 ans.

L'enseignement doit être dispensé de préférence par des initiateurs de club diplômés par la Fédération Française de Tir.

La durée de la formation s'adapte à chaque jeune tireur et se fait :

- À la cible : à 10 m, à la carabine et au pistolet à air comprimé (disciplines privilégiées de l'apprentissage qui permettent d'assimiler toutes les techniques de base et de préparer le tireur aux autres disciplines).

Elle comporte 7 niveaux d'apprentissage :

- 1. Découverte des règles de sécurité et de l'activité.
- 2. Découverte de la carabine et du pistolet (pour la cible), du tir épaulé et du tir désépaulé (pour le plateau).
- 3. Apprentissage de l'autonomie et des fondamentaux.
- 4. Régularisation des fondamentaux et approche de la compétition.
- 5. Analyse des éléments de la technique de base.
- 6. Technique spécifique et découverte des autres disciplines.
- 7. Maîtrise des diverses disciplines École de Tir.



Il y a 7 grades de couleur : cible blanche, cible jaune, cible orange, cible verte, cible bleue, cible marron, cible arc-en-ciel

- qui valident le niveau de pratique des jeunes tireurs,
- qui favorisent leur apprentissage vers le palier supérieur,
- qui enseignent les valeurs du sport : progression, respect, contrôle de soi, engagement, esprit d'équipe, civilité, fraternité, dépassement de soi.



